

## ECOLE MATERNELLE NORGES CONSEIL D'ECOLE DU 03 NOVEMBRE 2015

Présents	Excusés
Monsieur MAINGAULT, Maire de Norges la Ville	Monsieur CHEBION, Maire de Norges la Ville
Madame ENGEL, déléguée aux affaires scolaires à la mairie de Norges	Madame HATON, déléguée aux affaires scolaires à la mairie de Brétigny
Monsieur MONNIER, délégué aux affaires scolaires à la mairie de Norges	Madame GUYOT, déléguée aux affaires scolaires à la mairie de Brétigny
Monsieur DEREPAZ, délégué aux affaires scolaires à la mairie de Norges	Madame MANZONI Inspectrice de l'Education Nationale
Madame BRIQUEZ, Déléguée Départementale de l'Education Nationale	
Madame VUILLAUME enseignante/directrice (petits/moyens)	
Madame BERTON enseignante (moyens/grands)	
Madame ARIOLI, déléguée des parents d'élèves	
Madame COUTURIER déléguée des parents d'élèves	
Madame LALLEMAND déléguée des parents d'élèves	
Madame LARUE déléguée des parents d'élèves	

**Heure début de la séance :** 18h45

### **ROLE DU CONSEIL D'ECOLE** (document détaillé distribué à chaque membre)

La présidence du conseil d'école est tenue par la Directrice.

Composition : la Directrice, les maires du RPI ou leurs représentants, le DDEN, les enseignants, les représentants des parents d'élèves, éventuellement un membre du RASED et l'Inspectrice de la circonscription de Dijon Est, Madame MANZONI qui peut être présente si nécessaire. Le compte rendu lui est adressé.

Périodicité : le conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Durée : 2 heures

Compte rendu : il est rédigé par la Directrice et les parents d'élèves, corrigé par la Directrice, visé par les Maires puis distribué aux familles dans un délai maximum de 7 jours.

***Le CE doit se réunir pour informer et communiquer, il doit être un moment d'échanges et d'écoute, car c'est en unissant les compétences de chacun que nous offrirons aux enfants les conditions les meilleures à leur scolarisation et à leur épanouissement.***

**Aucune question des parents ne sera acceptée si elle n'a pas été au préalable adressée. Dans le cas où des questions se poseraient, la Présidente clôturera le conseil et les questions et échanges ne seront pas portés au compte rendu.**

### Attributions principales :

-Vote du règlement intérieur de l'école.

-Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire.

-Donne son avis sur le projet d'école et l'adopte.

-Donne son avis et présente toute suggestion sur : l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.

**Les cas particuliers ne sont pas débattus au conseil d'école. Ils sont à discuter avec l'enseignante concernée.**

### **ROLE DU DDEN Délégué Départemental de l'Education Nationale** (document détaillé distribué à chaque membre)

Le DDEN est nommé par l'Inspecteur d'Académie pour 3 ans. Il a un rôle de médiateur entre les enseignantes, les municipalités et les parents d'élèves. Il rend compte chaque année des problèmes autres que pédagogiques (ex : construction et sécurité des bâtiments, aménagement et état des locaux scolaires et péri scolaires...) **Chaque année, un rapport de tout ce qui a été fait durant l'année est rédigé.**

### **BILAN DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES**

#### **Parents élus :**

Classe de	Mme BERTON	Mme VUILLAUME
	Madame ARIOLI (MS)	Madame COUTURIER (MS)
	Madame LARUE (MS)	Madame LALLEMAND (PS)

96 électeurs 76 votants 6 bulletins nuls

Le taux de participation est de 78,13 %.

Tous les votes ont été exprimés par correspondance, aucun au bureau de vote.

### **EFFECTIFS ET REPARTITION DES CLASSES : RENTRE 2015-2016**

**52 élèves** scolarisés cette année en maternelle (52 l'an dernier) : **29** élèves de Brétigny, **22** de Norges, **1** extérieur (Marsannay le bois)

<b>Mme BERTON</b>	<b>25 MOYENS GRANDS</b>	<b>Mme VUILLAUME</b>	<b>27 PETITS MOYENS</b>	<b>TOTAL</b>
14 grands (2010)	11 moyens (2011)	21 petits (2012)	6 moyens (2011)	52 élèves
2 départs en septembre				

<b>Prévisions rentrée 2016</b>	
<b>54 élèves</b>	1 classe de 27 élèves + 1 classe de 27 élèves
<b>16 PS</b> nés en <b>2013</b>	
<b>21 MS</b> nés en <b>2012</b>	
<b>17 GS</b> nés en <b>2011</b>	
<b>Prévisions rentrée 2017</b>	PS (2014) : 15 PS+16 MS+21GS=52

**Nouvelles constructions à Norges : 1 nouvel élève en maternelle inscrit depuis septembre**

### **PERSONNEL DE L'ECOLE**

**1 Emploi Aidé communal:** Mme **PERRIN Christine** qui remplace Melle DUMONT Emeline dans la classe de Mme BERTON

**1 ATSEM:** Mme **GABIER** Classe de Mme VUILLAUME

### **COOPERATIVE SCOLAIRE, BUDGETS ET SUBVENTIONS**

La Directrice **remercie** les 41 familles sur 48 qui ont adhéré à l'association coopérative « le jardin des bambins » (loi 1901). Le montant des adhésions s'élève à **612 €**. Il faut rappeler que cette adhésion n'est pas obligatoire mais que les recettes de cette association permettent d'organiser des sorties et des spectacles, sans demander de participation financière supplémentaire aux familles de toute l'année scolaire. Tous les enfants participent à ces manifestations, que les parents se soient acquittés ou non de la cotisation.

Les recettes proviennent :

- des cotisations des parents,
- des bénéficiaires des ventes (achats non obligatoires),
- de donateurs, très rares, (particuliers et entreprises par exemples).

Présentation du bilan financier détaillé aux membres du conseil. Total actif au 31/08/15 : **1335,29€**

### **BUDGET COMMUNAUX de FONCTIONNEMENT**

Enveloppe commune Mairies de Norges + Brétigny : 40 € par enfant et par année civile. (40€ x 52 = 2080€)

Celle-ci permet l'achat de matériel pédagogique (cahiers, peintures, jeux, petits équipements sportifs,...).

En Janvier, une demande par année civile est par ailleurs faite aux conseils municipaux pour les besoins en investissement, budget voté en mars.

Une subvention de 500 € a été allouée cette année par la mairie de Norges, 160 € par la mairie de Brétigny (bilan détaillé des dépenses pour ces subventions présenté aux membres du conseil et donné aux mairies): demande faite en fonction des projets de voyages et de sorties. Des remerciements sont adressés aux deux communes.

### **REGLEMENT INTERIEUR**

Voté à l'unanimité.

Conformément à la loi sur le tabac, il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'école et ce dès l'entrée du portail Rue du Château d'eau. Le non-respect de la réglementation en vigueur nécessite donc un rappel à chaque parent.

Les chiens sont également interdits dans l'enceinte de l'école. Demande de panneaux à l'entrée rue du château d'eau : la mairie vient de passer commande pour un panneau "interdiction de fumer" et un panneau "chien interdit même tenu en laisse". Ils seront posés à l'entrée de l'école dès réception.

### **HYGIENE ET SECURITE**

**ASSISTANT de PREVENTION** de l'Education Nationale, fera sa visite le lundi 30 novembre 2015

Une mise en conformité électrique sera effectuée très prochainement.

**VIGIPIRATE** : le plan est toujours de rigueur niveau rouge (avant dernier niveau) d'où l'obligation de fermer les portes de l'école. Mme GABIER est chargée de veiller à la ponctualité des parents, et les invite à quitter les locaux pour pouvoir fermer les portes à clé. **Les derniers parents repartiront par la porte de sortie de chaque classe. Tout parent retardataire devra se présenter à l'entrée de la porte de la classe.**

**PPMS** (plan particulier de mise en sûreté en cas d'accident majeur) : a été rédigé par la directrice en janvier 2011 et transmis à l'Inspection Académique et à la mairie. **Le document d'information est transmis en début d'année, par mail à tous les parents précisant la définition d'un risque majeur et la conduite à tenir en cas d'alerte.**

**DUER** (document unique de l'évaluation des risques pour les élèves et les enseignantes) : tout constat de risque par les enseignantes, fait l'objet d'une fiche signalétique informatisée, auprès de l'Inspection Académique et auprès de la mairie. Le manque d'un radiateur dans la classe de Mme BERTON avait été signalé au DUER, il sera supprimé puisqu'un radiateur supplémentaire a été installé pendant les grandes vacances.

**EXERCICE EVACUATION INCENDIE** : 3 exercices doivent être fait dans l'année scolaire.

Suite à l'orage du 16 septembre l'alarme est en panne. La communauté de communes a bien reçu le devis et a bien ordonné la réparation auprès de la société que la commune de Norges a mandaté. La pièce commandée est arrivée, l'alarme sera donc réparée dans la semaine 46.

**PLAN FROID** : chaque année des écoles sont confrontées à des pannes de chauffage, aussi la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), afin d'anticiper le problème, demande qu'un document soit établi par la directrice en lien avec la mairie et après consultation du conseil d'école afin de préciser les dispositifs et les procédures à suivre. **La question a été mise à l'ordre du jour du CM de Norges** qu'en est-il : si la température baissait en dessous de 15 degrés, les élèves seraient évacués dans les locaux de la municipalité, c'est-à-dire, soit dans la salle des fêtes ou à la bibliothèque de Norges.

## **ANIMATIONS ET PROJETS PEDAGOGIQUES**

**Jeudi 17 décembre 2015 : venue du Père Noël** : intervention de M. et Mme LADIRE. Distribution de cadeaux pour les classes, de friandises et goûter.

**01 février 2016 : spectacle de planète mômes « Le palais des 5 sens »** Le palais des 5 sens est un jeu mystérieux, mais aussi un lieu magique habité par Mirliton, le chef-cuisiner. Pour trouver la sortie du Palais des 5 sens, Arthur doit réussir cinq épreuves sur le thème de l'alimentation ; il va faire appel pour cela au sens de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût et du toucher. **Objectifs pédagogiques** : • Les 5 sens pour connaître le monde. Les aliments pour se nourrir. (4 € / élève)

**Janvier 2016 : photographe**

**12 et 13 mars 2016 : Expo «L'OEUF»** à la bibliothèque de Norges, comme chaque année, l'école travaillera sur ce thème afin d'apporter sa contribution.

## **SORTIES PEDAGOGIQUES**

**Bibliothèque** : nouvelle organisation depuis l'an dernier, à cause des 2 classes à effectifs élevés, la bibliothèque n'étant pas adaptée pour recevoir 28 élèves.

- Le groupe des moyens des 2 classes ainsi que le groupe des GS s'y rendront 1 fois par mois, le mardi après-midi.
- Pour les PS, des livres seront apportés dans l'école et choisis en classe.

S'il pleut, les mamans vont chercher les livres pour les MS et GS.

Grand remerciements aux bibliothécaires bénévoles qui ont acceptées et aidées à cette nouvelle organisation.

## **AMENAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE**

Rappel des jours sans école

Mercredi 11 novembre 2015 (Armistice 1918)

Lundi 28 mars 2016 (Pâques)

**Jeudi 5 et vendredi 6 mai 2016 (Pont de l'Ascension)**

lundi 16 mai 2016 (Pentecôte)

**NAP** : un comité de pilotage se réunit une quinzaine de jours avant chaque période de vacances.

Il réunit :

- des représentants des élus de Norges et Brétigny
- un représentant de la Fédération ADMR (Hassina BOUILLIN)
- les responsables des deux structures (Norges et Brétigny)
- les parents d'élèves élus de maternelle, primaire de Norges et Brétigny

Lors de ces réunions, sont présentés :

- les animations faites sur le cycle qui se termine
- les nouveaux plannings pour le cycle suivant

Elles permettent à tous d'apporter des idées, de faire part de remarques, questionnements.

La prochaine est prévue le 1<sup>er</sup> décembre à 18h30 à la mairie de Brétigny: en accord avec Mme Cases, responsable du périscolaire de Norges, un questionnaire, réalisé par les délégués, sera remis prochainement aux parents pour connaître leur ressenti sur le fonctionnement des NAP et du périscolaire et pouvoir l'améliorer.

## **RASED / PMI / Santé Scolaire**

- **RASED (réseau d'aide spécialisé aux enfants en difficulté)** placé sous la responsabilité de l'inspectrice de circonscription, il est composé essentiellement d'une psychologue Mme Sylvie Brossaud, psychologue et d'un maître spécialisé M. Jean Luc Guillemote (changement sept 2015) **Un document très complet a été distribué aux familles qui peuvent comme les enseignantes faire appel à lui.**
- **VISITES MEDICALES**

-**Visite de l'orthoptiste de PMI** (contrôle de la vue, dépistage visuel) : faite le **01 octobre 2015** le pour les élèves nés dans le second semestre 2012, après le 30 juin 2012 (14 PS plus jeunes concernés)

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- **REUNION DE RENTREE parents institutrices**, ces réunions sont importantes car elles informent les parents sur Le rôle des délégués de parents, le fonctionnement de l'école, le projet d'école, les projets de classe, la transmission des travaux et le suivi des progrès des élèves. Cette année 3 réunions : une réunion spéciale avec les 2 enseignantes, pour les parents de tous les élèves de moyenne section qui sont divisés dans les 2 classes (8 parents présents sur 17) une réunion pour les élèves de petite section (15 parents présents sur 21) et une réunion pour les élèves de grande section ( 11 parents présents sur 14)

- **VENTES ET ABONNEMENTS**

- **14 abonnements** des parents, (6 abonnements école maternelle, 1 abonnement bibliothèque de Norges et 7 école élémentaire du CP au CM2) à l'Ecole des Loisirs ont permis d'avoir 1 abonnement gratuit pour l'école.

- **Calendriers 2016** personnalisés par les enfants : réalisation prévue pour Noël,3 calendriers maxi par élèves car beaucoup de travail.

- **CANTINE** : Directrice **Madame CASES Martine.**

Augmentation des effectifs : **sur les 52 scolarisés, 40 enfants**, en moyenne, **mangent à la cantine.**

**Rappel : si un enfant est signalé absent à l'institutrice, c'est aux parents de le signaler absent également à la cantine, sinon le repas est facturé s'il n'y a pas de certificat médical.**

- **AFFICHAGE** : parents et associations, il est impératif de demander l'accord de Mme VUILLAUME avant de mettre une annonce sur le tableau d'affichage ainsi que celui de l'institutrice pour tout document distribué aux enfants dans les « corbeilles » (invitations anniversaires...).
- **ABSENCE** : en cas d'absence non remplacée d'une enseignante, l'accueil des enfants est fait dans les autres classes dans la mesure du possible, au cas par cas, les enseignantes invitent les parents à venir parler de leurs difficultés. L'école n'est pas responsable de l'absence de remplaçant. Les enseignantes subissent aussi les conséquences de ces non remplacements : l'augmentation de l'effectif dans la classe et les perturbations engendrées pour toute l'école. Les réclamations sont alors à adresser à l'Inspection de Circonscription et en aucun cas aux mairies.

**Absence pour grève : la municipalité de Norges met en place le service minimum pour accueillir les enfants lorsque des enseignantes sont en grève les familles sont averties une semaine à l'avance.**

## **TRAVAUX ET ACHATS**

Merci à la municipalité de Norges pour les travaux réalisés.

Réalisations :

- **Radiateur** supplémentaire installé dans la classe de Mme BERTON été 2015
- **Bac à sable** : filet de protection a été installé en septembre 2015,le sable a été changé.
- **Grillage anti jet de pierres** a été installé dans la cour, comme annoncé au CE du 16/06/15
- **Toilettes CP/CE1** rénovées vacances été 2015.

Demandes d'achat pour le budget investissement 2015 :

- 4 Tapis de gymnastique ont été achetés en sept 2015
- 2 tableaux d'affichage ont été achetés en sept 2015

Imprévu : l'unité centrale de l'ordinateur du bureau, qui a grillé suite à l'orage du 16 /09 /15 a été remplacée.

**En attente :**

- Eclairage inexistant le soir (surtout en hiver) côté péri scolaire à NORGES : Un devis a été demandé par la mairie pour avoir un éclairage au sol tout le long du chemin. Ce devis a été reçu et transféré à la communauté de commune en charge de cet investissement. La communauté de communes a égaré le devis ,les tractations sont donc toujours en cours.
- rails d'affichage dans les couloirs

- 1 Ordinateur pour chaque classe.
- Robinet extérieur dans le potager car le récupérateur d'eau de pluie est vite vide.

#### **Annonces:**

- **préau** : prévu dans le budget de 2016, celui-ci sera construit « en dur » et sera contigu à la salle de motricité.

Un tableau de suivi des achats et des travaux est régulièrement mis à jour par la directrice avec la mairie de Norges.

#### **QUESTIONS DES PARENTS :**

Projet des délégués des parents : organisation d'une kermesse en fin d'année scolaire, un questionnaire réalisé par les délégués sera remis prochainement aux parents pour connaître leur avis, leur motivation et leur degré d'implication.

**<http://www.norges.fr>** : Informations pratiques sur l'école de Norges, compte-rendu d'activités, du conseil d'école...

Prochains conseil : mardi 15/03/2016 puis 14/06/2016

**Levée de la séance** : 21h